

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 juin 2016

CNP Assurances lance un support de *private equity* qui associe performances du non-coté et liquidité garantie de l'épargne

Classé au TOP 50 des investisseurs institutionnels mondiaux en *private equity*, CNP Assurances fera, dès la rentrée 2016, bénéficier ses clients patrimoniaux du potentiel de performance à long terme de cette classe d'actifs, tout en leur garantissant la liquidité de leur capital, sans conditions ni pénalités.

Pour faire profiter ses clients haut de gamme de l'expertise du Groupe dans les investissements de *private equity*, CNP Patrimoine, la structure de CNP Assurances dédiée à la clientèle patrimoniale, annonce le lancement, dès septembre prochain, d'un nouveau support en unités de compte de *private equity*. Cette innovation permet aux clients de CNP Patrimoine de bénéficier à la fois des performances sur le long terme d'un investissement dans les sociétés non cotées tout en leur garantissant la liquidité d'un contrat d'assurance vie multisupport classique. En effet, le capital valorisé sera versé au client, en cas de rachat, ou à ses bénéficiaires, en cas de décès. Il s'inscrira dans le cadre fiscal de l'assurance vie.

Ce nouveau support de *private equity* sera ainsi proposé dans le cadre de la gamme de contrats d'assurance vie et capitalisation en gestion libre de CNP Patrimoine (CNP One et les produits labellisés). La gestion du support en unités de compte est confiée à Ardian, le spécialiste français du capital-investissement avec 55 milliards de dollars d'actifs gérés ou conseillés en Europe, Amérique du Nord et en Asie.

« Cette innovation permet aux clients de CNP Patrimoine de bénéficier de l'expertise de CNP Assurances et d'Ardian, les deux seules sociétés françaises du classement PEI des 50 principaux investisseurs institutionnels mondiaux dans le *private equity*, tout en garantissant la liquidité de leur placement. Cela leur permet également de donner un sens à leur épargne en soutenant l'économie réelle par l'accompagnement du développement des sociétés non cotées » indique Laurent Jumelle, directeur de CNP Patrimoine.

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 130 millions d'euros en 2015. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 28 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 13 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

■ En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.

■ En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

www.cnp.fr

 @CNP_Assurances

À propos de CNP Patrimoine

Créée en 2014, CNP Patrimoine est la structure de CNP Assurances dédiée à la clientèle patrimoniale.

En s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire (responsables commerciaux, actuaires, juristes, concepteurs et experts produits, spécialistes financiers, ingénieurs patrimoniaux, back et middle office), CNP Patrimoine offre une prestation complète de services aux professionnels du conseil en gestion de patrimoine et à leurs clients. De la conception de produits sur-mesure à la gestion des contrats en passant par l'accompagnement patrimonial assurances, CNP Patrimoine maîtrise toute la chaîne de valeur de l'épargne haut de gamme. CNP Patrimoine propose trois formes de pilotage du capital : gestion sous mandat, gestion libre conseillée, gestion libre.

Contacts presse

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51
Tamara Bernard | 01 42 18 86 19
servicepresse@cnp.fr